

SÉMINAIRE

SciencesPo
CENTRE DE RECHERCHES
INTERNATIONALES



SciencesPo
CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES
ET DE POLITIQUE COMPARÉE

Les sciences sociales en question :
grandes controverses épistémologiques et méthodologiques

Compte rendu de la 43^e séance

Evaluer le *peer reviewing* dans les revues de langue anglaise

27 septembre 2018

Nonna Mayer introduit cette séance¹ consacrée au *peer review* dans les revues de langue anglaise, qui se situe dans le prolongement d'une séance qui portait sur les pratiques en vigueur dans les revues françaises². Toutes les revues scientifiques anglophones ont aujourd'hui recours au *peer review*, une modalité d'évaluation anonyme, par des experts et en double aveugle, censée améliorer la qualité du processus. Le *peer review* fait cependant l'objet de critiques parfois virulentes concernant le choix des *reviewers*, leurs méthodes, la manière dont leur avis est pris en compte, les biais liés notamment au genre ou encore leurs effets sur la qualité des articles. Trois invités feront un retour sur leur expertise en matière de *peer review* : Emiliano Grossman, co-directeur de rédaction du *European Journal of Political Research* depuis septembre 2017 ; Didier Bigo, fondateur de la revue *International Political Sociology*³ et Colin Hay, fondateur et co-directeur de rédaction de *Comparative European Politics* et de *British Politics* et *lead editor* de *New Political Economy*.

¹ Compte rendu rédigé par Doris Buu-Sao et relu par les intervenants.

² Séance du 3 mai 2018 (compte rendu disponible sur le site du CERI :

https://www.sciencespo.fr/cei/sites/sciencespo.fr/cei/files/cr_03032018.pdf

³ Voir le bilan qu'il dresse du rôle de la revue dans Tugba Basaran, Didier Bigo, Emmanuel-Pierre Guittet et R.B.J. Walker (dir.), *International Political Sociology. Transversal Lines*, Abingdon on Thames, Routledge, 2016.

Emiliano Grossman

Emiliano Grossman présente d'abord la gouvernance de la revue, qui influe sur les modalités d'évaluation des articles. Les revues françaises ont ceci de spécifique que les membres des comités de rédaction changent très peu souvent. C'est une différence importante avec les grandes revues anglophones qu'il connaît, par exemple *French Politics* pour laquelle il a travaillé trois ans, où les directeurs de rédaction ont un mandat, en général de trois ans, renouvelable une fois. Par ailleurs, la grande majorité de ces revues dépendent d'une association, ce qui leur permet de conserver une distance par rapport aux éditeurs. Dans le cas de l'*European Journal of Political Research*, l'*European Consortium for Political Research* (ECPR) négocie avec les éditeurs. Chacune des six publications de l'association possède un éditeur différent. Les directeurs de rédaction sont recrutés quand des places se libèrent, tous les trois ans, choisis sur la base de l'envoi d'une lettre de motivation, d'un CV et de leur projet éditorial pour la revue. Les membres du comité de publication de l'ECPR consultent les directeurs sortants pour arrêter leur choix. Il y a donc un renouvellement permanent et une volonté de la part du comité de publication de diversifier les domaines d'expertise, les origines et le genre des directeurs de rédaction. Il existe aussi un comité éditorial, renouvelé tous les trois ans, qui assiste les directeurs.

Emiliano Grossman en vient au deuxième point de sa présentation : la pratique du desk rejection, le refus d'office. Depuis 2006, les directeurs de rédaction sont confrontés à une forte hausse des papiers qui leur sont soumis. En 2006, ils ont reçu 176 articles et en 2017, 410. D'après un rapport qu'il prépare pour l'*European Journal of Political Research*, un nombre croissant de femmes soumettent des articles, même si les auteurs hommes restent les plus nombreux (ce qui n'est plus forcément le cas au terme de la procédure d'évaluation). Alors que le nombre de textes soumis a doublé, le vivier de *reviewers* auxquels fait appel le comité éditorial est resté stable. Il s'agit d'abord de membres du comité de rédaction, sollicités essentiellement dans les cas complexes, par exemple quand un article reçoit des avis contradictoires ou quand il fait l'objet de rapports trop succincts. Des évaluateurs externes sont identifiés, que l'on veille à pas trop solliciter. Dès lors qu'il n'est pas possible de transmettre tous les articles reçus à des *reviewers*, une part croissante d'articles sont donc refusés d'office, ce que l'on appelle le *desk rejection*. Emiliano Grossman dit essayer pour sa part de faire redescendre ce taux au-dessous de 40%. Dans les cas les plus simples, il s'agit

d'articles qui n'entrent pas dans le champ disciplinaire ou géographique de la revue ou encore qui adoptent une démarche monographique et non comparative. Dans certains cas plus complexes, il s'agit d'articles qui correspondent au cadre de la revue mais dont on sait qu'ils ne passeront pas la procédure d'évaluation et pour lesquels on préfère donc ne pas solliciter des *reviewers*.

Par ailleurs, les directeurs de rédaction de toutes les revues de l'ECPR, qui se réunissent chaque année, se sont récemment interrogés sur la part de *desk rejection* induite par des biais liés au genre. Emiliano Grossman est chargé de mesurer ce biais, à l'aide du système de gestion informatique des manuscrits qui informe sur le genre des auteurs. Au-delà de ce biais particulier, pour éviter le *desk rejection*, Emiliano Grossman recommande aux auteurs de faire relire plusieurs fois leurs articles avant de les présenter.

Passée l'étape du *desk rejection*, il faut solliciter et obtenir l'accord de *reviewers*. Chaque article doit être évalué par deux – idéalement, trois – *reviewers*, ce qui suppose de demander à quatre ou cinq personnes. On sollicite souvent d'anciens auteurs, qui d'une certaine façon sont redevables à la revue dans la mesure où leur texte a été accepté. Ces anciens auteurs sont le plus souvent des hommes. D'après l'étude qu'Emiliano Grossman est en train de réaliser, seuls 5 % des *reviewers* contactés sont des femmes. Moins nombreuses et sur-sollicitées, celles-ci tendent à décliner plus souvent la proposition qui leur est faite. Ainsi, il y a plus de femmes auteures (environ 30 % des articles aujourd'hui) que de femmes *reviewers*. S'il existe donc probablement un biais lié au genre, l'une des plus fréquentes critiques adressées au *peer review* est que celui-ci serait un mode d'évaluation conservateur, fermé aux nouvelles approches. Ce n'est pas le cas aux yeux d'Emiliano Grossman qui rappelle que beaucoup de jeunes auteurs sont publiés et alors que ceux qui sont l'objet du *desk rejection* sont souvent des auteurs installés dans leur carrière. Le *peer review* lui semble moins conservateur que l'évaluation effectuée au sein des revues françaises par des comités de rédaction inamovibles. A l'*European Journal of Political Research*, le nombre de jeunes auteurs, dont beaucoup sont encore doctorants, est impressionnant. Peut-être est-ce lié au fait que leurs articles portent sur des thématiques encore peu travaillées et qui sont donc plus souvent retenus lors du processus d'évaluation que ne le sont des textes portant sur des sujets très balisés comme l'étude des partis politiques.

Didier Bigo

International Political Sociology est l'une des sept revues de l'Association des études internationales (ISA). Elle entend modifier en profondeur le fonctionnement du *peer review* en permettant aux auteurs de soumettre des articles écrits dans leur langue maternelle – en français, en espagnol et en allemand –, mais aussi plus récemment en portugais, en russe, en arabe et en chinois. En effet, la langue d'écriture (langue maternelle ou on) constitue un autre biais important, outre la position institutionnelle, l'âge et le genre. Le *peer review* est donc réalisé dans la langue de l'auteur si celui-ci le désire et le processus inclut la re-soumission du texte, jusqu'à la décision finale.

Une fois un article dans une langue étrangère accepté, la revue envoie une lettre formelle d'acceptation et d'engagement à le publier à une condition : que dans un délai de trois mois, l'auteur se charge de la traduction et envoie un article dont l'anglais devra être de très bonne qualité. L'avantage de ce processus est qu'il réduit le coût d'entrée sur le marché des grandes revues anglophones pour ceux dont l'anglais n'est pas la langue maternelle ou dont le style d'écriture est difficilement traduisible.

L'initiative d'IPS a donc amené de la diversité dans les articles publiés. Quelques facteurs structurels s'opposent néanmoins à la généralisation du *peer review* dans la langue originale et jusqu'à présent, cette modalité a été finalement peu utilisée par des français. Faite pour les plus jeunes et pour les pays les plus marginalisés, elle a été utilisée surtout côté francophone par des chercheurs seniors sachant qu'ils trouveront ensuite le budget pour financer la traduction. Une tendance qui pourrait s'inverser, la particularité d'IPS étant mieux connue.

En ce qui concerne le soutien aux traductions d'un jeune collègue ou d'un étudiant, la France est bien au-dessous de la moyenne en ce qui concerne les allocations accordées pour la traduction d'un article déjà accepté, notamment si on compare avec les pays anglo-saxons et nordiques. Par exemple, dans de nombreuses universités des pays nordiques, les professeurs de langue et de civilisation étrangère considèrent que la traduction d'articles de jeunes collègues fait partie de leurs fonctions et celle-ci est comptabilisée dans leurs heures de travail par l'université, une solution élégante qui pourrait être généralisée. Dans certains pays (Canada, Pays-Bas, Belgique, Brésil), il existe des financements spécifiques pour la traduction d'articles scientifiques en anglais mais cela reste une exception en France.

Concernant le processus de soumission d'un article et les statistiques de re-soumission, malgré la pression des éditeurs et des associations professionnelles, IPS a fait le choix de limiter l'usage des plateformes informatiques à tous les stades du processus et de lutter contre l'idée selon laquelle le nombre de textes soumis fait la qualité d'une revue et sa popularité. Les citations et la lecture de cette dernière constituent à ses yeux des indicateurs plus pertinents. Reprendre en main le processus par contact direct avec les auteurs pour leur expliquer les règles de la revue permet de limiter en partie les problèmes de soumissions simultanées à diverses revues d'une même plateforme. La revue IPS n'est donc pas tant confrontée à un problème massif de *desk rejection* causé par une idée erronée de la spécificité de la revue qu'à une certaine incapacité de beaucoup de *reviewers* de prendre leurs responsabilités et de répondre clairement oui ou non. Souvent, ceux-ci choisissent la solution intermédiaire qui est de demander à l'auteur des modifications en vue d'une re-soumission du texte, tout en formulant des commentaires parfois accablants qui justifieraient un refus pur et simple. Les personnes en milieu de carrière se posent parfois en censeurs des idées les plus originales ; elles sont les plus enclines à demander des modifications, notamment de la bibliographie, certains allant jusqu'à suggérer des références à leurs propres travaux ! Ces chercheurs sont également réticents à juger très positivement des articles situés dans leur propre domaine d'étude. Les rédacteurs en chefs doivent tenir compte de cet effet générationnel.

Au cours des quinze dernières années, l'informatisation des relations entre le directeur de rédaction, le *reviewer* et les auteurs a créé bien plus de problèmes qu'elle n'a apporté de solutions. Si cela a facilité quelque peu la gestion du nombre croissant des soumissions, le recours à des logiciels de gestion a en revanche donné lieu à une homogénéisation croissante de la procédure et des critères d'évaluation, voire des réponses aux auteurs. Avant l'informatisation, les rédacteurs en chefs utilisaient souvent une dizaine de modèles de lettres pour demander aux auteurs des modifications avant la re-soumission de leur texte ; aujourd'hui, certaines revues répondent de manière stéréotypée pour gérer plus « rapidement » le flux. La plus-value que peuvent apporter la relecture d'articles et des évaluations, même négatives, est parfois perdue par l'application de grilles de lecture trop rigides au sein du logiciel. Tout dépend donc du niveau d'investissement du directeur de rédaction et des membres du comité, de leur volonté de lire les articles et de personnaliser les réponses envoyées aux auteurs ainsi que de la manière de solliciter les *reviewers* qui

effectuent souvent ce travail gratuitement. Cette tâche très lourde nécessite l'emploi d'une personne salariée à plein-temps.

Le choix des *reviewers* est très important et une base de données regroupant ces derniers doit panacher de nombreux critères pour éviter d'avoir à sélectionner, au terme d'une cascade de refus, un *reviewer* inconnu de la revue et recommandé par les *reviewers* qui ont décliné l'offre d'évaluation. Recourir au vivier des anciens auteurs est certainement le plus efficace. L'avantage initial de IPS était de se fonder sur deux rédacteurs en chef qui possédaient chacun leur propre revue, *Cultures et conflits* et *Alternative*, depuis plus de dix ans. Il a donc été possible dès le départ d'avoir une base très importante de *reviewers*. Tout l'enjeu est en effet de trouver un *reviewer* qui puisse vraiment lire en « anonyme » et qui n'appartienne pas à la même université que l'auteur ou qui n'ait pas déjà travaillé avec lui.

Que les comités de rédaction se renouvellent souvent est un élément positif qui empêche certaines personnes de s'arroger trop de pouvoir mais aussi négatif lorsque certaines personnes se saisissent de l'opportunité de devenir rédacteur en chef, non par intérêt pour la revue elle-même, mais pour satisfaire leurs ambitions et leur réputation et conservent leur position de rédacteur en chef en passant d'une revue à l'autre, ce qui est possible dans les grandes associations.

Les rédacteurs en chef doivent respecter les règles des maisons d'édition. Elles imposent un format d'article, voire le nombre d'articles que doit contenir la revue, le nombre de pages ou de mots par article. Ces normes semblent ridicules à Didier Bigo car elles obligent parfois à refuser des articles trop longs, même si ceux-ci sont excellents.

Les associations sont très utiles dans la mesure où elles constituent une source de financement pour le travail éditorial, dont souvent les revues françaises ne disposent pas. Elles permettent par exemple d'organiser des réunions avec les auteurs et les coordinateurs de dossiers. Le comité de publication des associations peut toutefois poser des problèmes. Les membres de celui de l'ISA veulent appliquer les mêmes règles pour toutes leurs revues et désirent être les seules personnes autorisées à choisir les directeurs de rédaction. *International Political Sociology* à cet égard est une revue particulière. Son comité international compte 80 personnes, ce qui lui permet de faire des choix internes à la revue et

de peser sur le comité de publication de l'ISA quant à l'élection des rédacteurs en chef, afin que la revue conserve une certaine ligne et un certain style. L'ISA avait des réticences envers un comité aussi large et il a fallu la convaincre de l'intérêt à avoir un comité diversifié en termes de nationalité, de discipline et de genre.

Dans l'équipe actuelle, trois des corédacteurs sur quatre sont des femmes, alors qu'auparavant il y avait deux corédacteurs, deux hommes, dont l'un était Brésilien. La composition de cette nouvelle équipe a clairement favorisé la soumission de textes par des femmes et par de personnes originaires des pays du Sud.

Colin Hay

Colin Hay possède une expérience acquise au sein de deux revues dont aucune ne dépend d'une association. La première est *New Political Economy*, fondée en 1996 dont il a été le directeur de rédaction durant les six dernières années. Il a eu du mal à convaincre l'un des cinq co-directeurs de rédaction de le remplacer. Le fait d'avoir une équipe éditoriale composée de plusieurs personnes est important dans la procédure d'évaluation. Par ailleurs, la revue entend incarner une position spécifique dans le champ de l'économie politique, critique et interdisciplinaire, comme l'affiche son site⁴ et le rôle du comité éditorial est de s'assurer que cette identité se maintienne. La seconde revue est *Comparative European Politics*, fondée en 2002 qui possède deux co-directeurs de rédaction. La revue publie des articles comparatifs sur l'Europe mais à la différence de *New Political Economy*, elle ne possède pas d'identité académique qu'il s'agirait de préserver.

Comme ces revues n'appartiennent pas à une association mais dépendent d'une maison d'édition, elles reçoivent peu de financement. Si elles étaient les propriétaires du titre, elles pourraient mettre en compétition les éditeurs pour obtenir des contrats plus avantageux, comme le font certaines revues de science politique britanniques.

Dans le monde des revues anglo-saxonnes, la distinction est très nette entre les articles évalués par *peer review* et les autres. Les premiers jouent un rôle très important dans les

⁴ "A forum for work which combines the breadth of vision which characterised the classical political economy of the nineteenth century with the analytical advances of twentieth century social science", <https://www.tandfonline.com/action/journalInformation?show=aimsScope&journalCode=cnpe20>.

recrutements et la promotion des chercheurs, puisque qu'il s'agit nécessairement de revues ayant un contrat avec l'éditeur garantissant que chaque article a été évalué au moins une fois en double aveugle par des *reviewers*. Cette procédure peut être vérifiée par les éditeurs grâce aux logiciels de gestion de l'évaluation. Dans le cas des dossiers (*special issues*) de la revue *New Political Economy*, la rédaction rencontre parfois des difficultés avec l'éditeur – Taylor and Francis – car ce n'est qu'une fois les articles évalués et acceptés qu'ils passent par le logiciel pour être validés collectivement. Cela génère des blocages dans le système d'évaluation informatique et le comité de rédaction doit alors expliquer à l'éditeur que les articles ont bien été évalués selon la procédure en double aveugle. Ces dossiers reposent sur un contrat entre l'éditeur et l'auteur, qui peut alors mentionner ces articles dans son CV comme des articles évalués selon la modalité du *peer review*.

La procédure elle-même est similaire à celle mise en œuvre par la plupart des revues. Les auteurs téléchargent leur document. S'il est conforme aux normes (anonymisation, longueur, résumé), il parvient au directeur de rédaction, qui le lit et qui opère une première sélection. Environ 10% des articles sont refusés. Dans le cas de la revue *New Political Economy*, ce sont souvent des articles d'économistes qui ne rentrent pas dans le périmètre de la revue.

S'il est accepté, le texte est ensuite transféré aux co-directeurs de rédaction pour évaluation. Environ 25% des articles sont refusés à ce stade, soit parce qu'ils ne s'inscrivent pas dans le domaine d'étude de la revue, soit parce qu'ils ont une approche trop restrictive ou encore parce que l'on sait déjà que le texte ne passera pas la procédure d'évaluation. Ensuite, les directeurs de rédaction choisissent et prennent contact avec des rapporteurs jusqu'à obtenir l'accord de trois personnes (parfois, vingt personnes sont sollicitées). A ce niveau, le refus concerne la moitié des textes soumis. Pour la majorité d'entre eux, des modifications sont demandées avant une re-soumission de l'article. Une minorité d'articles est acceptée sous réserve de changements mineurs. Un seul texte (signé par un doctorant) a été accepté sans qu'aucune modification en soit demandée. Le comité éditorial s'efforce de prendre une décision au terme de la seconde procédure d'évaluation. Les seuls cas où il va à l'encontre de l'avis des *reviewers* sont ceux où ses membres ont une meilleure appréciation de l'article que les rapporteurs. Dans ce cas, l'article est accepté sous réserve de modifications et l'auteur reçoit des conseils pour tenir compte des rapports et améliorer son texte.

L'an dernier, la revue *New Political Economy* a reçu 301 articles ; 55 ont été acceptés, dont 48 ont été publiés dans la revue imprimée. Il y a eu une baisse du nombre des textes soumis quand la revue a gagné en notoriété et a obtenu un facteur d'impact élevé. Le nombre de personnes osant soumettre un article a chuté et les rapporteurs sont devenus plus stricts, du fait de la réputation de la revue. Paradoxalement, depuis qu'elle a gagné en prestige, la revue a du mal à attirer les auteurs.

On peut s'interroger sur ce qui fait un bon article. Il est difficile de généraliser, mais dans l'ensemble sont valorisés les contributions originales et importantes dans leur champ de recherche, qui s'appuient sur une démonstration rigoureuse. Certains articles sont parfois originaux, importants et rigoureux mais ne le font pas clairement ressortir.

Discussion avec le public

La première question porte sur l'innovation et la créativité comme critères d'évaluation et sur la difficulté à évaluer un article sans l'enfermer dans une école de pensée. Miriam Perier demande aux invités s'ils fournissent des instructions aux *reviewers* et si celles-ci sont respectées. Une troisième personne s'interroge sur l'existence de procédures pour veiller à ce que les rapporteurs ne soient pas trop généreux ou à l'inverse, trop stricts.

Emiliano Grossman indique que l'enfermement dans une école de pensée dépend du degré d'investissement des directeurs de rédaction, chose dont il était conscient quand il s'est proposé pour figurer au comité éditorial. Par exemple, récemment, le comité a évalué un texte analysant l'influence du contexte économique sur le vote qui a suscité un vif débat entre deux écoles d'économistes, opposant les partisans de mesures objectives à ceux qui préfèrent mesurer la dimension subjective de la question. Le comité éditorial a sollicité un rapporteur au sein de chacune de ces écoles. La personne appartenant à l'école opposée à celle de l'auteur du texte a refusé son article sans que ce refus soit véritablement argumenté. En tant que directeur de rédaction, Emiliano Grossman a décidé de trancher en faveur de la publication du texte.

Concernant l'originalité et la créativité, une part croissante des articles qui font l'objet de *desk rejection* sont des textes qui n'apportent pas de contribution théorique, qui revisitent des

terrains et des sujets déjà très travaillés. Les *reviewers* reçoivent des instructions très succinctes. Il revient aux *reviewers* de suivre celles qu'ils considèrent les plus importantes.

Pour Colin Hay, les revues *European Journal of Political Research* ou *British Political Science Journal* effectuent un très beau travail, grâce au sérieux de ses directeurs de rédaction. Certains rapporteurs évaluent très durement certains papiers, agissant comme des gardiens du temple (*gatekeepers*). Il est donc important d'avoir trois rapporteurs. Des instructions trop détaillées ne sont pas forcément une solution, d'autant qu'elles peuvent entraver le travail d'évaluation. Enfin, concernant les écoles de pensée, Colin Hay explique que la philosophie des deux revues pour lesquelles il travaille est de juger les auteurs selon les critères du courant de pensée auquel ceux-ci appartiennent. C'est généralement le cas des revues britanniques alors que les revues basées aux Etats-Unis tendent à préférer les articles qui se conforment à la conception des sciences sociales des directeurs de rédaction.

Pour Didier Bigo, il est important de comprendre les biais structurels susceptibles d'influencer les rapporteurs. Dans les revues anglophones, du moins dans le cas de *International Political Sociology*, le principal concerne les personnes qui n'apprécient pas le contenu de l'article mais plutôt que de le dire s'en prennent à la forme de ce dernier. Le niveau d'investissement des rapporteurs est très variable. Dans certaines cultures, l'évaluation d'articles est considérée comme un devoir professionnel. Les Anglo-saxons sont en général beaucoup plus professionnels et tendent à mieux argumenter leurs rapports. En France, il est plus fréquent que les *reviewers* se contentent de reprocher à l'article évalué de ne pas les citer...

Une deuxième série de questions porte sur des conseils spécifiques donnés aux doctorants qui soumettent leur première publication, sur l'influence que peut avoir le fait d'être directeur de rédaction sur les relations que l'on entretient avec ses collègues et leurs propres stratégies de publication. Nonna Mayer s'interroge sur la pratique en développement de l'*open post-publication peer review* (c'est-à-dire la possibilité offerte de commenter/évaluer en ligne un texte après sa publication), sur la question de l'équilibre entre articles reposant sur des méthodes quantitatives, longtemps privilégiés, et articles d'orientation plus qualitative, voire ethnographique, et enfin sur la possibilité de rétribuer les rapporteurs des textes, ne serait-ce que symboliquement.

Colin Hay répond que les revues qu'il anime ne proposent aucune compensation, considérant que l'évaluation fait partie des responsabilités professionnelles des évaluateurs. L'évaluation est un devoir et aussi une forme d'apprentissage. Les doctorants font souvent de très bons rapporteurs. L'équilibre quantitatif-qualitatif est une question de rigueur et de solidité du raisonnement : il n'existe pas de mauvaise ou de bonne méthode *a priori*. La mise en ligne des réactions et des commentaires des papiers après publication ne peut remplacer le *peer review* et si l'on compare les papiers reçus aux les papiers publiés, ils sont très différents. Ce ne serait pas rendre service aux auteurs que de publier tous les textes.

Les collègues sont en effet peut-être un peu plus sympathiques avec les directeurs de rédaction qu'ils ne le seraient si l'on n'occupait pas cette fonction, avoue Colin Hay ! Il dit aux doctorants : « osez soumettre vos textes mais assurez-vous que vous avez déjà fait lire votre travail et que celui-ci est clair, réfléchissez bien à la revue à laquelle vous envoyez le texte, exposez-vous au préalable à votre propre processus de *peer reviewing* et enfin, assurez-vous d'avoir quelqu'un avec qui parler des évaluations de votre article, aussi dures soient-elles ».

Didier Bigo indique que l'influence de la fonction de directeur de rédaction sur les relations que l'on entretient avec ses collègues est liée à la temporalité. Avant et pendant la procédure d'évaluation, le directeur de rédaction gagne peut-être un peu de capital symbolique mais une fois que l'article a été accepté, l'auteur considère qu'il le doit à la qualité de son travail et non au directeur de rédaction.

Emiliano Grossman répond à la question sur l'équilibre entre méthodes quanti et quali en affirmant qu'il serait très intéressé par des articles qualitatifs car ceux-ci sont rares : ils représentent moins de 15% des textes publiés et 90% des dix meilleurs articles de la revue sont quantitatifs. Aujourd'hui, il est possible qu'il existe une discrimination en faveur des articles qualitatifs, qui sont minoritaires parmi les textes soumis peut-être parce que les auteurs s'auto-censurent.

Didier Bigo précise que la situation est inverse à l'*International Political Sociology*, qui attire beaucoup de chercheurs travaillant avec des méthodes qualitatives. Les directeurs de publication essaient d'être ouverts aux méthodes quantitatives mais ils relèvent d'une autre tradition académique. Concernant le processus post-publication, Emiliano Grossman est d'accord avec Colin Hay sur les risques de sur-publication. Sa revue publie 44 à 50 articles par an. Elle n'a pas de politique de dépôt obligatoire des données correspondant à l'article

publié (*mandatory data et script deposit*), cela devrait changer prochainement, afin que tous les auteurs déposent leurs données sur le site.

Le fait d'exercer les fonctions de directeur de rédaction a peu de conséquences, sinon que l'on ne peut plus publier dans la revue que l'on dirige. A Sciences Po, cette fonction n'est même pas prise en compte dans l'évaluation d'un chercheur, alors que cette responsabilité demande beaucoup de temps pris sur les activités de recherche personnelles.

S'agissant des conseils à donner aux doctorants, le plus important aux yeux d'Emiliano Grossman est que les articles proposent une contribution théorique claire. Tout le monde cherche à avoir des méthodes innovantes mais cela ne suffit pas à faire pas un bon article. Il est nécessaire qu'un texte possède une véritable section théorique, qui explique clairement la contribution du papier. Comme les doctorants entretiennent une relation forte avec leur sujet de recherche, leurs travaux sont très intéressants et devraient être soumis aux meilleures revues.

Nonna Mayer pose une question concernant les références bibliographiques dans la langue maternelle des auteurs, lorsque ceux-ci ne sont pas de langue anglaise.

Didier Bigo répond que parfois, des auteurs s'en tiennent à la littérature anglo-américaine sans aller voir ce qui a été publié dans d'autres langues. Le Brésilien João Nogueira, membre du comité éditorial, a insisté pour que les références d'auteurs venus de pays du Sud ou d'autres pays que ceux de l'aire anglo-saxonne soient considérées comme sérieuses et légitimes.

Concernant la revue *European Journal of Political Research*, Emiliano Grossman répond que ce qui se fait de mieux sur l'Europe est aujourd'hui publié en anglais. A une occasion, le directeur de rédaction lui a demandé d'ôter les références en français d'un article ; les directeurs de rédaction actuels ne vont pas jusque-là.

Didier Bigo pense que les directeurs de rédaction devraient valoriser le fait que des travaux parfois traduits en anglais soient cités dans leur langue d'origine. Il leur incombe d'éviter de perpétuer les formes d'hégémonie linguistique. Il conclut en informant le public qu'il va bientôt lancer une nouvelle revue intitulée *Political and Anthropological Research on International Sociology* (PARIS), qui publiera essentiellement des articles longs et collectifs.